

Le Prieuré - BP 51
73 372 LE BOURGET-DU-LAC Cedex
Tel. 04 79 25 20 32 Fax. 04 79 25 32 26
Mail : info@cen-savoie.org

Préparation et animation d'ateliers d'écriture autour des grands lacs alpins

Dossier de consultation

Accord cadre de prestation intellectuelle à bons de commande

*Projet financé avec le concours de l'Union européenne et de l'Etat
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional*



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



l'Europe
s'engage
sur
le Massif Alpin



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Énergie, du
Tourisme, des Transports
et de l'Équipement
Régional



CGET
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires



agence
de l'eau
Auvergne-Rhône-Alpes
Méditerranée
Corse
établissement public de l'Etat



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

PARTIE 1 – REGLEMENT DE CONSULTATION	3
1. COMMANDITAIRE	3
2. CARACTERISTIQUES DE L'ACCORD CADRE	3
2.1 OBJET	3
2.2 FORME DE L'ACCORD CADRE	3
2.3 MINIMUM ET MAXIMUM DES COMMANDES	3
2.4 DELAIS D'EXECUTION	3
2.5 PAIEMENT DE LA PRESTATION	4
3. PIECES ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES	4
3.1 PIECES A FOURNIR	4
3.2 CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES	4
4. JUGEMENT DES OFFRES	4
4.1 VALEUR TECHNIQUE (60 %)	4
4.2 PRIX DE LA PRESTATION (40 %)	5
PARTIE 2 – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES	6
1. CONTEXTE ET OBJET DE LA PRESTATION	6
1.1 CADRE GENERAL	6
1.2 APPEL A CREATION LITTERAIRE « L'ENCRE DES LACS »	6
1.3 PERIMETRE DE TRAVAIL	7
2. CONTENU DE LA PRESTATION	7
3. CALENDRIER DE REALISATION	8

Projet financé avec le concours de l'Union européenne et de l'Etat
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



l'Europe
s'engage
sur
le Massif Alpin



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Énergie, du
Tourisme, du Développement
Régional et de l'Équipement
du Territoire



CGET
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires



agence
de l'eau
Auvergne-Rhône-Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PARTIE 1 – REGLEMENT DE CONSULTATION

1. COMMANDITAIRE

Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie
Le Prieuré, BP 51
73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex

Contacts :

Frédéric BIAMINO, Chargé de communication
f.biamino@cen-savoie.org
04 79 44 44 43

Régis DICK, Directeur
r.dick@cen-savoie.org
04 79 25 20 32

2. CARACTERISTIQUES DE L'ACCORD CADRE

2.1 *Objet*

Passé dans le cadre du projet Grands Lacs Alpains, cofinancé par l'Union européenne et l'État, le présent accord cadre a pour objet **la création et l'animation d'ateliers d'écriture, autour des grands lacs alpins (départements 04, 05, 73, 74).**

2.2 *Forme de l'accord cadre*

La consultation est lancée selon les conditions d'application du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Il s'agit d'un **accord cadre mono attributaire de prestation intellectuelle, à bons de commande.**

2.3 *Minimum et maximum des commandes*

L'accord cadre comprend :

- un **minimum** : 3 ateliers ;
- un **maximum** : 10 ateliers.

2.4 *Délais d'exécution*

La durée maximale de l'accord cadre est de 4 mois.

2.5 Paiement de la prestation

Chaque bon de commande fera l'objet d'une facturation.

Le règlement pourra s'effectuer par chèque ou virement bancaire. Le délai de règlement sera fixé en accord avec le candidat retenu.

3. PIÈCES ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

3.1 Pièces à fournir

Sont attendus dans l'offre :

- 1/ La proposition technique et financière détaillée du candidat
- 2/ Le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif estimatif (DQE), datés, complétés et signés
- 3/ Les pièces administratives prouvant que le candidat est à jour de ses cotisations sociales (attestation URSSAF de moins de 3 mois) et fiscales (au 31 décembre de l'année précédente), et attestation d'assurance

3.2 Conditions de remise des offres

Les offres sont à transmettre au plus tard le lundi 29 avril 2019 à 12h.

Les candidats peuvent transmettre leur offre (avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées) :

- par voie électronique, impérativement aux 3 adresses suivantes : a.charbonnel@cen-savoie.org ; r.dick@cen-savoie.org ; f.biamino@cen-savoie.org
- ou par courrier, en lettre recommandée avec accusé de réception (ou remise contre récépissé) à l'adresse suivante :

Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie
Offre pour la préparation et l'animation d'ateliers d'écriture autour des grands
lacs alpins
Le Prieuré – BP51
73 372 LE BOURGET-DU-LAC Cedex

4. JUGEMENT DES OFFRES

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
Valeur technique de l'offre	60 %
Prix des prestations	40 %

4.1 Valeur technique (60 %)

Ce critère est jugé à l'appui de la proposition technique du candidat, selon les éléments d'appréciation suivants :

1. **Expérience et références** en termes de création et d'animation d'ateliers d'écriture et/ou d'animation nature auprès de différents publics **(6 points)**.
2. **Méthodologie** et prise en compte des éléments naturels et paysagers dans la démarche **(4 points)**.

Pour ce critère, le candidat obtiendra une note technique initiale sur 10. Cette note sera pondérée au vu de la formule suivante :

$$\text{Note technique pondérée} = 10 \times \text{note technique initiale du candidat} / \text{note technique initiale du mieux disant}$$

Le candidat obtiendra donc une note technique pondérée sur 10, qui sera affectée par le coefficient correspondant (60 %), pour donner la note technique finale.

4.2 Prix de la prestation (40 %)

Ce critère est jugé à l'appui du DQE.
Il sera appliqué la formule suivante :

$$\text{Note de prix pondérée} = 10 \times \text{montant de l'offre (TTC) la moins-disante} / \text{montant (TTC) de l'offre du candidat}$$

Le candidat obtiendra donc une note de prix pondérée sur 10, qui sera affectée par le coefficient correspondant (40 %), pour donner la note de prix finale.

La note finale sera la somme de la note technique finale et de la note de prix finale.

L'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera celle obtenant le meilleur classement (note finale la plus élevée).

PARTIE 2 – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1. CONTEXTE ET OBJET DE LA PRESTATION

1.1 Cadre général

La présente consultation s'inscrit dans le cadre du projet Grands Lacs Alpains. Associant acteurs du tourisme et gestionnaires d'espaces naturels, ce projet se donne pour objectif de **diversifier et qualifier l'attractivité touristique des cinq grands lacs alpins** (Léman, Annecy, Bourget, Serre-Ponçon, Ste-Croix du Verdon), **par la préservation et la valorisation de leurs patrimoines naturels et paysagers.**

En développant une coopération accrue entre ces partenaires (aux échelles locale et interrégionale), le projet a pour finalité :

- d'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs sur ces grands lacs ;
- de développer la contribution des patrimoines naturel, paysager et culturel à l'attractivité des territoires concernés ;
- de renforcer la préservation de la cohérence des paysages lacustres, ainsi que la qualité et la fonctionnalité des sites naturels, qui fondent l'identité de ces destinations.

Dans ce contexte, **l'approche artistique a ainsi été identifiée comme un levier pour la valorisation et la mise en paysage touristique des espaces naturels des lacs alpins :**

- elle constitue une opportunité de découverte différente des paysages et des milieux naturels, qui laisse place, aux côtés de messages scientifiques ou techniques, à des éléments de **portée symbolique** ou à **l'imaginaire des visiteurs** ;
- elle contribue à la **dynamique éducative** de l'ensemble des publics, y compris les habitants et les publics scolaires, en donnant à voir différemment les patrimoines locaux.

Pour plus d'informations sur les actions portées dans le projet, vous pouvez consulter le site internet qui lui est dédié : <http://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org/>

1.2 Appel à création littéraire « L'Encre des lacs »

Partant de ce constat, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie et les partenaires du projet ont lancé un **appel à création littéraire dédié au patrimoine naturel et paysager des grands lacs alpins.**

Véritables sources d'inspiration au fil des siècles, les lacs sont en effet révélateurs et catalyseurs des **sensibilités** propres à chacun, qu'il s'agit de recueillir.

Intitulé « **L'encre des lacs** », cet appel à création est gratuit et ouvert à tous (à partir de 6 ans), et concerne les **formes littéraires courtes** : poème, conte, nouvelle, slam...

L'affiche ainsi que les conditions d'organisation et de participation sont jointes au dossier de consultation.

1.3 Périmètre de travail

La présente consultation concerne les **communes riveraines de 3 des 5 grands lacs alpins** du projet :

- Bourget (Savoie) ;
- Serre-Ponçon (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence) ;
- Ste-Croix du Verdon (Hautes-Alpes, Var).

Le titulaire du marché sera susceptible d'être amené à se déplacer sur chacun de ces 3 lacs.

2. CONTENU DE LA PRESTATION

La prestation consiste en la **préparation et l'animation d'ateliers d'écriture, répondant à l'appel à création littéraire « L'Encre des lacs »**.

Chaque atelier fera l'objet d'un **bon de commande**, communiqué au titulaire **au plus tard 1 semaine avant sa tenue** et incluant :

- la préparation de celui-ci ;
- l'animation de celui-ci ;
- le déplacement.

Les ateliers seront soumis au titulaire du marché par le CEN Savoie, en fonction des sollicitations qui lui seront adressées jusqu'au 16 août 2019 (date limite de remise des textes). Il n'est pas demandé au titulaire du marché d'engager des démarches de prospection.

En fonction du lac au bord duquel chaque atelier se déroulera, le titulaire du marché devra s'appuyer sur l'**identité paysagère** et les **milieux naturels** reflétant les **spécificités propres** à celui-ci.

Pour l'animation des ateliers, il est possible de mettre à disposition quelques **ouvrages** sur la thématique des lacs, ainsi que des **photographies aériennes** de ces derniers (appartenant au Conservatoire du Littoral).

Les ateliers devront préférentiellement se tenir en **extérieur**, en bordure de lac (auquel cas, le choix du/des lieu(x) sera défini par le titulaire du marché).

Dans l'éventualité où certains ateliers devaient se dérouler en intérieur, le lieu serait déterminé par le CEN Savoie.

Les **publics** à qui ces ateliers sont destinés ne sont pas ciblés et peuvent être **variés** : scolaires (primaire et collège), étudiants (lycée, y compris professionnel) et jeunes adultes, adultes...

3. CALENDRIER DE REALISATION

Le démarrage de la prestation est prévu pour mai 2019, avec vraisemblablement la tenue de premiers ateliers à partir de mi-mai sur le lac du Bourget (contact pris avec la Bibliothèque de Viviers-du-Lac pour des classes de CE2 et CM2).

À, le

Le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire, précédé de la mention « lu et approuvé »

Tampon de la structure